

# Compte Rendu du CM du 13 avril 2021

Présence de tous les membres en exercice

## ***FLASH INSECURITE :***

*Après débriefing auprès des Services, **intervenants** ce mercredi 28 à 15h30 pour combattre, chemin de la Prise d'eau, en zone urbaine, un feu d'une ampleur incommensurable et échanges avec le Préfet, dans la foulée, je peux vous affirmer que les Forces d'Etat et Départementales sont à nos côtés, pour mutualiser leurs moyens actuels et futurs afin de nous permettre à Toutes et Tous, de retrouver le bien être, un cadre et une qualité de Vie que toute République digne de ce nom se doit d'offrir à ses Enfants.*

## Le Mot du Maire :

Le climat sanitaire pesant, les informations 'vaccination' controversées, les données fiscales budgétaires nous parvenant au compte-goutte, le confinement retardant toutes nos procédures liées tant au Projet de Territoire qu'au pacte Fiscal et Financier impactant notre situation financière, vous comprendrez mes difficultés à informer mes Collègues et bien plus encore vous-même de la Réalité des choses et d'en définir une ligne de conduite tendant à répondre à vos attentes, à celles de nos professionnels ; toutefois, c'est bien là, **Notre raison d'être**, si je ne m'abuse...

Et pourtant la Volonté de l'**Agglomération** et de son **Président**, la pugnacité des Personnels Médicaux, **Médecins et Infirmier(e)s**, la volonté de notre **Délégué 'transports'** à transformer un bus en 'vaccibus' en 3 jours, l'accompagnement des **Services Préfectoraux** se battant pour obtenir les doses nécessaires débouchèrent sur le lancement de cette campagne de vaccination dans les communes à partir du 19 avril, ici même à Sapignicourt. J'ai proposé notre commune, comme base de lancement de cette opération, non seulement pour servir de variable d'ajustements mais, et surtout, pour démontrer que **« l'Agglomération ne se résume pas qu'aux seules polarités, centrale et secondaires, mais aux 60 Communes »**, travaillant pour le bien-être de Tous ; opération à renouveler dans d'autres domaines, le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) en sera le second exemple .... et bien d'autres suivront, permanentes, temporaires ou ponctuelles.

Je vous confierai que cette journée, à vivre et partager de tels moments avec toutes les Personnes concernées prendra 'bonne place' dans l'album photo des manifestations vécues lors de mes différents mandats. Et encore merci à l'Agglomération et son Président Quentin BRIERE.

**Pour l'anecdote** : échangeant après cet épisode avec Quentin, il me faisait part de son étonnement quant à la manière des Personnes présentes de l'aborder en l'interpelant par Monsieur le Maire de Saint Dizier et non pas en tant que **Président de l'Agglomération**, ce qu'il était ce lundi matin... Une belle leçon à méditer, à l'aube de travailler l'Identité de l'Agglomération et du Territoire....Murissons nos réflexions !!!

Enfin, contradictoirement à toutes ces péripéties rencontrées, j'ai proposé à mes Collègues de voter un budget des plus ambitieux en, bénéficiant du plan de relance, orientant notre action vers des énergies renouvelables, quasi terminant notre enfouissement de réseaux, restaurant le patrimoine communal ; Investissement global des travaux :

***Dernière minute : atypique, Sapignicourt l'est à bien des égards !!! plus encore avec le retour décalé d'Alexandrine les 5 et 6 Mai, un mois après Pâques ...***

Différents sujets ont été abordés ; à savoir :

## **1/Informations Communautaires :**

Les différents Comptes Administratifs 2020 et budgets 2021 ont été votés le 12 avril, de même que les comptes de gestion approuvés.

Le budget principal 2021 se monte à 70 millions d'euros, 50 en Fonctionnement et 20 en Investissement ; intégrant les dépenses nouvelles liées aux eaux pluviales, et ... à la Sécurité dans le cadre de l'installation de vidéo protection ... Quant à l'Habitat, le PIG (Programme d'intérêt Général) est reconduit sur l'ensemble du Territoire, hormis le périmètre de « Cœur de Ville », centre de St Dizier où une OPAH-RU (Opération Programmée de Rénovation Habitat - Rénovation Urbaine) est lancée selon les mêmes critères communautaires ; l'Agglo intervenant de concert avec l'ANAH ; Equité oblige et j'y suis attaché à tous niveaux..

Concernant la FDL (Fiscalité Directe Locale), les taux d'imposition sont maintenus ; à savoir :

TFPB (Foncier Bâti)	2.05%
TFNPB (Foncier non Bâti)	4.11%
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	23.35%
TOM (taxe Ordures Ménagères)	11.00%

Les budgets relatifs aux compétences « Assainissement et Eaux Potables » ont fait l'objet d'un recours systématique à l'emprunt du fait l'importance des dépenses prévisionnelles et d'aucun excédent transféré... les surtaxes appliquées ne couvrant pas ces charges aujourd'hui.

Le budget « Transports », Urbain et Interurbain, est équilibré dans sa configuration actuelle. Il est évident que des lignes supplémentaires souhaitées régulièrement par nos concitoyens et la prise en compte des normes engendrées par la transition environnementale entraineraient un déséquilibre financier générant immanquablement des recettes à 'pourvoir'

L'extension du Centre nautique par la création d'un espace nordique attirant une nouvelle population impose une hausse des tarifs variant de 3% à 10%, pour des prestations de qualité bien supérieure.....

## **2/Information Communale:**

L'analyse d'eau de la DREAL révèle un taux de nitrates de 29, bien en deçà des normes imposées à savoir 50g/L et des derniers prélèvements effectués en février 61 et 49.7 !!! nous souciant quant à un éventuel transfert de la ressource en eau ; à suivre ....

Après échanges et 'constatation', un courrier sera transmis à chaque propriétaire de terrain sis dans le périmètre de protection rapproché, soit en amont du captage route d'Ambrières, pour respect des prescriptions imposées lors de l'établissement des divers périmètres, immédiat, rapproché et éloigné, et plus particulièrement l'interdiction de tous dépôts.

## **3/Budget : Présentation et Vote.**

Equilibre toutes sections confondues à la somme de 650 000€ avec comme préoccupation première, réguler nos frais de gestion tout en conservant pour objectif ; celui de répondre à vos besoins tant humain que matériels, en toute équité et transparence, générant des actions : au niveau du fonctionnement :

Cantine : la commune ne prendra plus en charge le différentiel des repas, entre 3.5 et 4€, comme cela était le cas depuis 2013 et notre transfert vers Saint Dizier ; Ecoles de rattachement primaire. Ces 3.5€, montant de base servant de référence par rapport aux repas servis antérieurement à Thiéblemont Farémont, datait de 2013 et n'avait jamais subi d'actualisation. En conséquence, étant de surcroît intégré dans le régime de la Ville, les parents régleront le montant global des repas, bloqué à 4 €.

Loyers : les loyers seront dorénavant actualisés chaque année selon le barème du cout de la vie en fonction de l'indice trimestriel relatif à la date de validation du bail ; demande réitérée depuis des années par le trésorier.

Extincteurs : Une demande de groupement de commande pour vérification, changement des appareils constituant le parc communal sera faite auprès des Services de l'Agglomération.

Eaux Pluviales : Une étude est en cours pour mesurer l'impact de la prise de compétence obligatoire par l'Agglomération ; coût '**énormissime**', à première vue, pour notre Commune sachant d'une part que le réseau d'eau pluviale est limité à deux rues et surtout que la quote part financière relative au transfert s'élèverait aux alentours de 12€ par habitant soit environ 5000€ annuel ; 17000€ de travaux ces 32 dernières années !!! cherchez l'erreur..

et comme travaux d'investissement:

- Route de Perthes-Chemin de la Prise d'Eau : Enfouissement des réseaux
- Mairie : Création d'une Salle de Réunion (Conseil, Mariage, Visio ou audioconférence)
- Manège : Pose de Photovoltaïque sur toiture
- Logement 14 Grande Rue : Réfection de la Toiture
- Cimetière : Extension du domaine Cinéraire
- Eglise : Réfection des, porte d'entrée, bancs et chemin de croix
- Clocher : Retour de la cloche 'réparée'
- Le Vassuet : Plantation de peupliers

Quant à notre fiscalité locale, en regard de la suppression de la Taxe d'habitation compensée par le transfert de taxe foncière départementale, notre taux de TFPB sera donc de 38.01% en hausse, certes de 68.9% tout simplement inodore, suppression FB Départemental, pour Vous, Contribuables. Par contre, sachez que pour toute résidence principale, la taxe d'habitation est supprimée à la seule condition que les occupants soient éligibles en fonction de leurs revenus.

TFPB : 38.01% au lieu de 22.50% sur votre avertissement 2020 (suppression de la colonne se rapportant au Département sur les avertissements des années précédentes : 15.51%)

TFPNB : 21.45% conservé

Une nouvelle colonne devrait faire son apparition du fait de notre intégration d'office à l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est) nous apportant toute son expérience sur la gestion du Foncier, surtout dans le cadre des réhabilitations de friches industrielles, réaménagements de centre Ville, Bourg et Village et ceci pour une participation financière, déclinée fiscalement, très faible, par rapport aux Services rendus.

#### **4/ Alerte et Information Habitants : Disposition.**

Par Délibération N° /2021, le CM décide de se doter de l'application mobile simple et efficace dénommée « *Panneau Pocket* » permettant d'alerter en temps réel tous les citoyens souhaitant être informés des événements se déroulant dans la Commune, et ceci pour un coût communal annuel de 130€

Les Habitants téléchargeront l'application sur leur smartphone sans créer de compte, donc sans fournir une seule donnée personnelle (anonymat requis). Vous recevrez une notification à chaque événement et en un clic, accéderez aux informations et alertes publiées par la Mairie, l'intercommunalité, la Gendarmerie...

*Vous serez avertis en temps et en lieu pour vous connecter ; en attente*

#### **5/ Elections Départementales et Régionales : retenez ces Dates...**

Celles-ci se dérouleront les 20 et 27 juin simultanément dans la Salle conviviale, selon les dispositions gouvernementales non arrêtées à ce jour tant pour les assesseurs que pour les électeurs..A suivre ;

#### **6/ Fibres : Déploiement.**

Le Territoire Grand Est sera couvert pour le 31.12.2022 sachant que les Collectivités participeront à hauteur de 100€/prise. Seul le raccordement de la prise posée en limite de propriété à votre résidence sera à votre charge, sachant que 14 Opérateurs, 4 nationaux et 10 alternatifs, seront à votre disposition pour réaliser ces travaux. Théoriquement, nous devrions être desservis pour fin aout 2022.

#### **7/CCID : Déroulement**

La Commission Communale des Impôts Directs siégera le 27 avril pour mettre à jour les Valeurs locatives. A cette occasion, pour son 'intrônisation', Commission renouvelée à chaque élection municipale, tous les commissaires, titulaires et suppléants, au nombre de 12 (6 + 6) seront invités pour prendre conscience de l'importance du rôle joué par cette institution tant au niveau du Fonctionnement de la Commune que de l'Équité à assurer au niveau des Contribuables.

### **Informations et rappels**

**Secrétariat de Mairie : fermeture à compter du mercredi 5 mai ; reprise le mardi 18 mai**

#### **Listes électorales : Inscriptions**

Vous avez jusqu'au **vendredi 14 Mai** pour solliciter votre inscription ; celles-ci devant parvenir avant le 6ème vendredi précédent le scrutin, le 3 juin pour les électeurs concernés par l'article 30 du code.

**Exceptionnellement** un électeur pourra être porteur **de deux procurations**, qu'elles soient établies à l'étranger ou en France.

#### **Vaccination Covid :**

Rappel pour les personnes vaccinées en Mairie : **2eme injection le 31 mai**, parking de la mairie dans le vaccibus

**PIG (Programme d'Intérêt Général reconduit pour 3 ans) :** pour tous renseignements concernant **des travaux d'Amélioratio, d'insalubrité de l'Habitat**, voir d'accessibilité, appelez l'Agglo, Services de la DDU (Direction du Développement Urbain), **au 03 25 07 31 42** et demandez **M Nunes Matthias**.